



Préparer la mobilité de l'avenir dans l'ouest de Gatineau 11 novembre 2016

Action vélo Outaouais est heureux d'apporter ses commentaires dans le cadre de la consultation « Préparer la mobilité de l'avenir dans l'ouest de Gatineau ».

Dans le cadre de la présente consultation, nous ne nous prononcerons pas sur un axe particulier de transport public rapide ni sur le mode (autobus ou tramway). Cependant, nous insistons pour que le projet inclue une voie cyclable utilitaire longeant la voie de transport public choisie.

Aussi, nous voulons attirer votre attention sur le besoin impératif d'arrimage vélo-transport public pour attirer une nouvelle clientèle, autant en vélo qu'en transport public. Les différentes recherches montrent que les cyclistes utilitaires se déplacent pour le travail avec un trajet moyen de 5 kilomètres. Pour encourager la population de l'ouest de Gatineau à se rendre au travail (la plupart du temps à Ottawa) sans utiliser l'auto-solo, l'arrimage vélo-transport public peut s'avérer profitable. Des gens qui trouvent le trajet à vélo trop long vers Ottawa ou le centre-ville de Gatineau pourraient être tentés de faire le trajet soit à l'aller, soit au retour. Il faudrait pour cela installer des supports à vélo devant les autobus ou avoir un espace vélo dans le wagon de tramway si c'est l'option retenue.

Une autre façon d'aller chercher la clientèle qui utiliserait les deux modes de transport (vélo et transport en commun) serait d'aménager des stationnements vélo sécuritaires dans les stations de transport public rapide les plus utilisées. Ce genre de stationnement sécurisé existe déjà à la station de métro Lionel Groulx à Montréal, à la gare Deux Montagnes de l'AMT et à la gare Union de Toronto.

Nous tenons aussi à ce que la ville de Gatineau développe des aménagements cyclables pour se rendre aux stations de transport en commun rapide. Aussi, nous estimons que quelle que soit la localisation de la future infrastructure, la ville de Gatineau, de concert avec la STO, doit s'assurer de réaliser et maintenir des voies cyclables de qualité permettant aux adeptes du transport utilitaire et actif de circuler en toute efficacité et sécurité. À ce titre l'aménagement du chemin Lucerne doit demeurer une priorité même si la STO et la Ville devaient retenir l'option des Allumetières pour aménager sa voie principale dans le secteur ouest.

Nous espérons que nos suggestions vous plairont et qu'elles contribueront au développement du transport actif comme du transport en commun. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Jacques Fournier, président d'Action vélo Outaouais
819-773-8637